

Microfinance et Servitude pour dette

BIM n° - 07 décembre 2004
Isabelle GUERIN

Le BIM d'aujourd'hui nous est proposé par Isabelle Guérin, chargée de recherche à l'Institut de recherche pour le développement et à l'Institut français de Pondichéry. Elle est également chercheur associée au Centre Walras (Université Lumière Lyon 2).

Ce bulletin est une synthèse de plusieurs articles parus dans le cinquième rapport du centre Walras 2003 (Rapport exclusion et liens financiers). Il traite du rôle possible de la microfinance pour lutter contre la servitude pour dettes.

La servitude par dette peut être définie comme l'état d'un débiteur dans l'obligation de travailler pour un créancier gratuitement ou contre une très faible rémunération du fait d'une dette qu'il a contractée auprès de ce créancier. Ce phénomène d'exploitation continue de frapper des millions de travailleurs dans de multiples secteurs d'activité (agriculture, mais aussi industrie et services), en particulier en Asie. Face à l'échec des mesures législatives, explorer et tester de nouvelles pistes s'avère indispensable. La microfinance, en offrant une alternative à ce type d'endettement, peut-elle être considérée comme une piste possible ? En nous appuyant sur l'exemple d'un projet de microfinance mis en place par le Bureau international du travail au Pakistan et au Bangladesh en lien avec des ONG locales, ce BIM propose quelques éléments de réponse. Le projet pakistanais s'adresse à d'anciens travailleurs asservis qui ont été récemment libérés et installés dans des camps aux alentours de la ville d'Hyderabad (Sud-Est du Pakistan), l'objectif consiste à les aider à se réinsérer dans une vie « normale ». Le projet bangladais vise à lutter contre la prostitution infantine en aidant les prostituées mères de famille à diversifier leur activité. La population cible se situe dans le bordel de Tangail (150 km au Nord de Dhaka), sorte de ville dans la ville où les femmes vivent de manière complètement recluses, souvent avec leurs enfants. Même si les deux contextes sont bien évidemment très différents, plusieurs conclusions communes peuvent être dégagées des 3 premières années d'activité.

Les produits d'épargne : trouver le bon équilibre entre « discipline » et liquidité

L'absence de cohésion sociale et le climat de méfiance généralisée (au sein de la population cible ainsi qu'entre les clients et toute forme d'intervention extérieure) ont rapidement conduit les deux ONG à abandonner l'approche collective initialement prévue ; les produits d'épargne sont individuels.

Pour les anciens travailleurs asservis au Pakistan, après plusieurs tentatives infructueuses, le principe adopté a finalement été une légère adaptation d'un système déjà pratiqué de manière informelle : une tirelire en métal, conservée au domicile et fermée à clef – la clef étant gardée par le personnel du projet. Toutes les deux semaines, les tirelires sont ouvertes. Les épargnants ont le choix entre retirer leur épargne ou la transférer sur un compte bancaire (avec un compte bancaire par camp ou par communauté). Simultanément, le personnel du projet offre des conseils avec deux objectifs principaux : convaincre les clients de l'utilité de l'épargne, même s'il ne s'agit que d'une roupie par jour ; les aider à analyser leurs revenus, leurs dépenses et à planifier – ou du moins tenter de planifier – les grosses charges à venir.

Pour les prostituées, le produit proposé se résume à un compte d'épargne individuel, localisé dans le bureau de l'ONG qui se situe en face de l'entrée du quartier.

En quoi est-ce innovant ?

Dans les deux contextes, avoir réussi à créer des relations de proximité et de confiance est déjà un résultat en soi.

Concernant le projet bangladaise, la plupart des femmes ont été dupées, escroquées et abusées à multiples reprises. Plusieurs facteurs contribuent à établir et entretenir cette confiance :

- > la qualité des relations personnelles ; les travailleurs sociaux, impliqués dans le quartier depuis de nombreuses années, connaissent l'histoire de chaque femme.
- > les services complémentaires, en particulier le centre d'hébergement et de formation destiné aux enfants car c'est souvent le seul moyen d'offrir un avenir aux enfants hors de la prostitution, ainsi que l'offre de soin à titre gratuit ou tarif préférentiel
- > la facilité d'accès : les femmes n'ont que quelques pas à faire pour déposer ou retirer leur épargne, ce qui leur permet à la fois de se prémunir contre les risques d'extorsion (clients, proxénètes, mafias diverses) et de retirer du liquide en cas d'urgence, tout en étant suffisamment loin pour leur permettre d'éviter les tentations de retrait et le sentiment de « gaspillage » qui en résulte.

Pour les plus pauvres, cette nouvelle forme d'épargne représente avant tout un filet de survie. Même si les montants restent limités, le principe de l'acte d'épargne leur permet d'envisager ce qui jusque-là semblait totalement hors de portée : sortir de la prostitution (*via* l'achat de terrain) pour elles ou tout au moins pour leurs filles. Les plus aisées qui disposaient déjà d'un compte bancaire, préfèrent la souplesse de cette nouvelle option et sont également attirées par la promesse d'octroi d'un prêt. La combinaison d'une épargne et d'un prêt permet d'accélérer la réalisation d'un projet déjà mûri de longue date (achat de terrain et construction d'une habitation).

La plupart des anciens travailleurs asservis au Pakistan épargnaient déjà sous diverses formes (liquide conservé à domicile ou confié à une personne de confiance), biens de valeur (or et petit bétail pour les plus aisés, vaisselle, tissus, céréales, etc.). Indépendamment du montant souvent très limité de cette épargne, ces pratiques ont de nombreuses limites :

- > L'absence de sécurité,
- > Les tentations quotidiennes ensuite (l'alcool, le tabac ou le jeu pour les hommes, les bijoux et la pacotille pour les femmes, les sucreries pour les enfants)

- > Les sollicitations incessantes de l'entourage tant légitimes (proche dans le besoin) qu'illégitimes (rackets...).

Aussi, et ce sans parler de la faiblesse des revenus, épargner en vue d'un projet de long terme s'apparente à un véritable défi ; d'où le succès de formes d'épargne imposant une certaine « discipline » et assurant la sécurité de cette épargne.

L'offre de microcrédit

L'offre de microcrédit a été adaptée plusieurs fois, en particulier pour rendre les produits plus flexibles et plus accessibles. L'approche collective a été abandonnée, les montants varient entre 40 et 280 \$, un minimum de 10 % d'épargne préalable est exigé, les remboursements sont mensuels (du moins officiellement) et l'échéance des prêts est de un an.

Le microcrédit pour les prostituées : à qui profitent les bénéfices ?

Les plus aisées jonglent déjà avec plusieurs activités : l'accès au microcrédit n'est qu'une occasion supplémentaire que certaines utilisent d'ailleurs pour re-prêter à leur tour. Pour les plus démunies, racheter d'anciennes dettes est une pratique les soulageant d'un poids tant financier (taux d'intérêt allant jusqu'à 10 % par jour) que moral (violence verbale, physique, y compris sexuelle, en particulier de la part des propriétaires de chambre). L'objectif ultime de ce projet étant de permettre aux femmes de développer à terme une activité alternative génératrice de revenu, on espère qu'elles n'auront pas à embaucher une jeune fille pour compenser le ralentissement de leur activité une fois passé un certain âge. Or cette diversification s'avère être un véritable défi : le soutien d'une personne tierce s'avère toujours indispensable ; la répartition des bénéfices est alors très équivoque. Trois scénarios ont été observés.

Dans le premier cas, l'activité est gérée par un ou plusieurs des enfants (petit commerce, *pousse-pousse*). La mère ne bénéficie pas nécessairement des revenus ainsi générés – tout en assurant tout ou partie des remboursements –, mais il s'agit pour elle d'aider ses enfants à construire leur avenir. Dans le second cas, c'est un frère ou une sœur résidant dans le village natal qui utilise le prêt et prend entièrement en charge l'activité (principalement de l'élevage). Ici encore, le profit n'est pas nécessairement partagé, alors que la prostituée, elle, a systématiquement la charge du remboursement. Le caractère *a priori* déséquilibré d'un tel arrangement doit être perçu dans l'ensemble des échanges qui régissent les relations familiales. La plupart du temps, la famille s'occupe de l'un voire de plusieurs enfants de la prostituée. Faire profiter la famille de ce prêt ne représente ni plus ni moins qu'un « rendu » de ce service. On peut supposer que la mère a été condamnée à la prostitution sous la pression familiale – même implicite – et que le support accordé à ses enfants est lui aussi un retour...

Il arrive enfin que l'activité soit gérée conjointement avec le *babu*. Le *babu* désigne ici un client régulier devenu en quelque sorte le « gardien » dont le rôle est extrêmement équivoque, oscillant entre protection (avec parfois mariage et sortie de la prostitution) et soumission (certains *babus* ne sont ni plus ni moins que des proxénètes). Dans le meilleur des cas, le *babu* a contribué financièrement : travail et profits sont partagés de manière apparemment équitable. Il se peut aussi que le *babu* soit le principal gérant, les profits sont partagés, non seulement avec le *babu*, mais avec la propre famille de celui-ci. Ici aussi il s'agit d'une contrepartie à des multiples services soi-disant rendus par le *babu* par le passé. Dans certaines situations, l'activité en question est la seule source de revenu du *babu*, elle assure entièrement la survie

de sa propre progéniture et de son épouse. Enfin, et c'est le pire des cas, une gestion jointe avait été envisagée mais le *babu* a disparu avec la somme avant même que l'activité ne démarre. La plupart du temps, la prostituée assume l'entière charge des remboursements.

L'offre de microcrédit pour les anciens travailleurs asservis : les défis de la diversification

Compte tenu de la vulnérabilité de la population ciblée, l'offre de microcrédit s'est faite progressivement et avec une extrême prudence. Jusqu'ici l'accès au crédit, même informel, était très limité, la demande était donc forte et certains résultats sont très positifs. Certains emprunteurs, en particulier ceux se livrant à un petit commerce ambulante, ont nettement amélioré la rentabilité de leur activité en se libérant d'une dépendance à l'égard des grossistes. D'autres ont réussi à se diversifier notamment par l'élevage ou par une petite activité commerciale complétant l'embauche comme journalier dans les entreprises environnantes. L'impact se mesure autant, sinon plus même, par la régularité des revenus que par leur augmentation nette. Pour d'autres, les services proposés parviennent tout juste à stopper un processus de dégradation (prêt employé à des fins de consommation, pour des soins de santé, ou pour des dépenses cérémonielles) qui auraient entraîné sinon une migration saisonnière, du moins la mise au travail des enfants.

On compte aussi un certain nombre d'échecs. Le marché étant limité et la compétition rude, le moindre aléa oblige à ponctionner le capital disponible. Si pauvreté et vulnérabilité sont la règle, il reste que certains s'en sortent mieux que d'autres. De toute évidence, les plus vulnérables sont ceux qui sont dépourvus de « capital social », c'est-à-dire l'ensemble des ressources liées à la possession d'un réseau durable de relations qui renforcent la capacité à négocier auprès des employeurs, à se faire payer, à se protéger de la police et des multiples « leaders » locaux. D'où l'importance de la protection assurée par les « patrons », d'où le rôle des familles communautaires, assurant un filet de survie tout en étant souvent organisées de manière très hiérarchique.

Pour les plus démunis : combiner discipline et flexibilité

Alors que l'objectif est de s'adresser aux plus pauvres, et effectivement la plupart des clients dans les deux contextes sont très pauvres, il apparaît non seulement que les plus démunis profitent difficilement des services proposés mais encore que les inégalités risquent de s'en trouver renforcées. Certains effets pervers avaient été observés dès le début du projet et, progressivement, il a été mis en place une diversité de mécanismes – formels et informels – pour équilibrer flexibilité et « discipline » de remboursement. L'existence de filets de sécurité (services de santé gratuits ou quasi-gratuits ainsi que des mesures d'urgence en cas de dégâts lors de la saison des pluies), la mise en place de mécanismes d'incitation positive (prêt supplémentaire et services complémentaires, par opposition à des mécanismes de sanction), la recherche de remboursements personnalisés et enfin le suivi régulier des situations individuelles sont autant d'éléments permettant d'assurer cet équilibre.

Éviter que l'offre de services ne provoque de nouvelles distorsions est un progrès, reste néanmoins la question essentielle des prestations à proposer afin d'aider les personnes à améliorer leur sort. Dans les deux contextes, les inégalités se mesurent avant tout en termes de capital culturel et social : éducation et formation sont probablement le seul moyen de combler ce type

de lacunes. L'offre de services de formation existe déjà, mais ni leur qualité ni leur intensité ne sont adaptés. S'adresser à des personnes totalement dépourvues de bagage social et culturel adéquat, souffrant d'un manque quasi total de confiance tant envers en soi qu'envers autrui, suppose des innovations pédagogiques. Des modules en cours d'élaboration s'inspirent de techniques du « *learning conversation* » et s'appuient sur les méthodes participantes de type théâtre et jeux de rôle.

Au final, deux conclusions se dégagent. La première concerne la complexité des processus de réhabilitation de servitude, complexité qui vient notamment de la reproduction souvent inévitable de mécanismes hiérarchiques et de leur caractère ambivalent, puisque toute hiérarchie est en même temps source de protection. La seconde conclusion porte sur les services financiers. Il s'avère indispensable d'innover pour créer des services adaptés à des populations extrêmement vulnérables, avec en particulier l'offre de produits de crédits souples et flexibles, de produits d'épargne simples et accessibles d'utilisation et enfin de services non financiers, en particulier en matière d'éducation et de formation et visant à promouvoir simultanément l'*empowerment* des personnes. Notons enfin que les services de microfinance, aussi efficaces puissent-ils être, n'ont pas vocation à éliminer la servitude par dette. Une action globale visant à éradiquer le phénomène et s'adressant tant aux autorités publiques qu'aux employeurs et aux syndicats est tout autant essentielle. La mission première d'une organisation comme le Bureau Internationale du Travail est précisément d'agir sur le terrain politique, en concertation avec les trois types d'acteurs mentionnés à l'instant, et dans tous les domaines qui concernent les conditions de travail, l'objectif général étant de parvenir à un travail décent pour tous. Ce projet de microfinance ne vient qu'en complément de ces actions de lobbying et de pression auprès des autorités publiques, des employeurs et des syndicats.

Sources

Bhukhut A., Guérin I. (dir), Marius-Gnanou K., Servet J.-M. Venkatasubramanian (2004), *Indebtedness, Vulnerability to Bondage and Microfinance, Report for the International Labor Organisation*, Pondichery: French Institute of Pondichéry

Churchill, C. Guérin, I. (2004), 'Microfinance-led Strategies to Eliminate Bonded Labor', *Paper presented to the Symposium "Microenterprise Solutions for the World's Poorest"*, December 8, Metropolitan College, New York City.

Guérin I, 2004, 'ILO IFP Déclaration – Social Finance programme. South asian project against debt bondage. Taking stock of microfinance progress', *Report for the ILO*, Pondichery: French Institute of Pondicherry, March, 64 p.

Guérin I. (2003) 'Portée et limites de la microfinance pour lutter contre la servitude pour dette : premières hypothèses' in : Guérin I. Servet J.-M. (eds), *Exclusion et liens financiers*, Paris : Economica.

Servet J.-M., 2003, 'Debt bondage as a form of voluntary slavery. Hypothesis for a definition of so-called debt bondage in India' in Guérin & Servet (eds), 2003, *Pondy papers of social sciences: 'Microfinance: from daily survival to social change'*, n°30, pp. 98-118.